AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 60 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 30 juin 1976

PROTECTION DES VIGNOBLES ET DES CULTURES FRUITIERES APRES UNE CHUTE DE GRELE

Après une chute de grêle, il est conseillé d'opérer un traitement susceptible d'assurer la protection vis-à-vis des maladies cryptogamiques, tout en favorisant la cicatrisation des plaies.
Ce traitement présente le maximum d'intérêt s'il est effectué dans les 20 heures qui suivent la chute. Au delà de 36 heures, la protection est aléatoire. Cette période est toutefois prolongée si l'on utilise un fongicide doué d'action endothérapique (benomyl, carbendazim, méthylthiophanate).

VIGNE

Tordeuses de la Grappe - On note une activité modérée des papillons de deuxième génération, mais les fortes températures de la période actuelle sont défavorables aux pontes et au développement des oeufs notamment dans le cas de la Cochylis. Seuls les vignobles à prédominance marquée d'Eudémis devraient faire l'objet d'une surveillance particulière. On opérera alors curativement dès réception dans les vignobles précoces, et à partir du 5 juillet dans les autres secteurs.

ARBRES FRUITIERS

Tordeuse orientale du pêcher - En raison des hygrométries plus favorables à l'activité des papillons depuis le 26 juin, reprendre dès réception la protection en toutes régions mais en respectant strictement les délais d'utilisation des pesticides avant récolte.

Carpocapse (pommes, poires, noix) - Maintenir la protection en toutes régions.

PETITS FRUITS

CASSISSIERS

Oïdium américain - Les premières manifestations d'Oïdium américain ont été observées dans la région de Lyon. Si nécessaire, la protection devra être effectuée avec l'emploi des produits suivants :

benomyl	30 gr m.a/hl	dinocap	25 gr m.a/hl + mouillant
carbendazim	30 gr m.a/hl	méthylthiophanate	70 gr m.a/hl

CULTURES MARAICHERES

POIREAUX

Teigne du Poireau - Maintenir la protection vis-à-vis de la Teigne du poireau dont l'activité est favorisée par les conditions climatiques actuelles.
On peut utiliser en traitement des poireaux en place :

- azinphos 40 gr/hl
- bacillus thuringiensis dose selon la spécialité
- carbaryl 75 gr/hl
- chlorfenvinphos 40 gr/hl
- malathion 75 gr/hl
- méthidathion 30 gr/hl
- parathion éthyl 25 gr/hl
- parathion méthyl 40 gr/hl
- phosalone 60 gr/hl
- tétrachlorvinphos 150 gr/hl

Autres cultures - Surveiller l'évolution des divers parasites signalés dans les précédents bulletins, et maintenir la protection.

GRANDES CULTURES

Pyrale du Maïs - Les indications du précédent bulletin restent valables à savoir :

traitement dès réception : Vallée du Rhône
même si tous les maïs n'aient pas atteint le stade fin de cornet à 50 % des panicules visibles.
A partir du 5 juillet : Plaine de l'Ain et de la Saône
A partir du 10 juillet : toutes régions.

Utiliser les granulés insecticides à 25 kg à l'ha :
chlorpyriphos phoxime
parathion, fenitrothion, tetrachlorvinphos et bacillus thuringiensis.

CLIMATOLOGIE

Le printemps 1976 (mars, avril, mai)
Caractères généraux à Lyon-Bron.

	1976	1975	Période 1922-1975 Moyennes	Extrêmes	
Température moyenne	10.86	10.02	10.91	13.77 (1945)	9.11 (1970)
Hauteur d'eau en mm.	70mm0	211mm9	189.9	83.7 (1944)	363.6 (1930)
Nbre jours précipitations	23	49	39	21 (1953-1955)	56 (1970)
Insolation en heures	743	467	596	771 (1953)	386 (1930)

Seule la température moyenne est très proche de la moyenne les déficits modérés de mars et avril ayant été presque compensés par le fort excédent de mai, (le plus important depuis 1960).

Les autres caractères traduisent au contraire un printemps exceptionnellement sec et ensoleillé qui tranche radicalement avec la série de printemps maussades de 1962 à 1975.

Ces anomalies sont réparties de façon étonnament régulières sur les 3 mois :

- Les précipitations sont presque égales au cours des 3 mois par leur quantité (22^{mm}, 22^{mm}, 26mm), le total battant assez largement le record de sècheresse de 1944, comme par leur fréquence (7, 8 et 8 jours).
- Les excédents d'insolation (+ 44 h, + 33 h et + 71 h) se montrent, sinon très égaux, du moins tous trois importants.

La section Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription par interim,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.